

PROCES-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mardi 14 décembre 2021

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2021.
2. Approbation du rapport moral et du rapport d'activités saison 2020/2021.
3. Approbation du rapport financier saison 2020/2021 - Quitus.
4. Présentation de la saison sportive 2021/2022.
5. Approbation du budget prévisionnel et des cotisations saison 2022/2023.
6. Questions diverses

Marie-Claude GIRY La Présidente, souhaite la bienvenue et remercie tous les participants de leur présence.

Sont excusés :

Madame KOLLMANNBERGER, Maire de Plaisir
Monsieur MODESTE adjoint au maire et Délégué au Sport
Monsieur MEIH, Directeur des sports
Madame la Présidente du Comité Départementale EPGV des Yvelines.

Conformément à l'article 8 des statuts, l'assemblée générale peut valablement délibérer si le quart de ses membres est présent ou représenté. Nous avons mis à votre disposition 298 convocations.

Nombre de présents : 35 - Nombre de pouvoirs : 121 représentant un total de 156 voix.

Le quorum requis de 75 est atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut valablement délibérer.

1. Approbation du Procès-Verbal de l'AGO du 31 mars 2020

Le Procès-Verbal a été porté à votre connaissance sur le site internet de l'association. Chacun a pu en prendre connaissance.

Nous n'avons reçu aucune remarque ni question sur ce Procès-Verbal.

Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du Rapport moral 2020/2021

. L'appartenance à la Fédération EPGV et ses valeurs associatives

Notre club est affilié à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire qui est engagée, depuis de nombreuses années, dans le Sport-Santé et le sport Bien-être.

Si la mission première de la FFEPGV est la lutte contre la sédentarité, pratiquer la Gymnastique Volontaire, c'est d'abord la recherche : du bien-être, de l'épanouissement de chaque pratiquant de la convivialité entre tous, du développement des capacités de chacun et du **vivre ensemble**. Le **vivre ensemble** a été bien mis à mal durant ces deux dernières saisons car de confinements en confinements c'était plutôt le repli sur soi de nos concitoyens.

Nous devons relancer le moteur du **vivre ensemble** car l'activité physique est essentielle pour le bien-être, l'équilibre psychologique, la confiance en soi et pour la santé.

D'ailleurs, Le Ministère chargé des Sports et le conseil national de l'Ordre des Médecins ont signé le 9 octobre 2021 une convention visant à promouvoir les activités physiques et sportives comme facteur de santé, à renforcer la place du sport dans la vie de nos concitoyens, y compris les plus éloignés de la pratique sportive, et sensibiliser aux bienfaits du sport sur la santé.

C'est aussi un enjeu social et économique de premier plan. La reprise du sport est indispensable pour que la vie sociale reprenne.

Cette crise sanitaire que nous avons traversée a mis au-devant de la scène l'un des rouages centraux et indispensables au bon fonctionnement de notre réseau et de notre club ce sont les animatrices.

Ce sont toutes des expertes qui animent avec bonne humeur et dynamisme des activités variées pour tous.

Les Dirigeants bénévoles :

Etre dirigeant dans un club EPGV c'est incarner et porter les valeurs du Sport-santé.

Les bénévoles sont des personnes qui s'investissent continuellement dans le projet et la gestion de l'association.

Leur engagement est un pilier de l'écosystème associatif.

. Présentation du Bureau qui est composé de 3 membres :

Jacqueline FIEULAIN la secrétaire générale, qui assure la gestion administrative et travaille en collaboration avec Florence notre salariée administrative.

Alain BOURRASSET qui occupe la fonction de trésorier. Il assure la bonne gestion comptable et financière du club.

Marie-Claude GIRY la présidente, qui assure ses missions dans le domaine politique, administratif, juridique et financier. Elle préside l'Assemblée générale, et les organes de décisions. Elle met en place la politique de développement et est porteur de l'esprit associatif.

. Présentation des membres de la commission vie associative :

Sandrine et Tenesse gèrent le site internet et la page Facebook. Ce sont elles qui mettent en ligne tous les messages de communication, qui diffusent photos et vidéos sur la vie et les activités du club.

Emmanuelle aide Alain dans le traitement des chèques, et des coupons sports, et s'occupe aussi de la partie événementielle.

Mauricette BIGOIN qui nous aide ponctuellement dans diverses tâches, qui est absente ce soir.

Comme vous l'aurez compris, un club ne s'anime pas tout seul il est indispensable de s'entourer de personnes compétentes et dévouées.

Les dirigeants bénévoles constituent une ressource essentielle et précieuse qu'il faut valoriser et encourager.

Je tiens à les remercier pour le travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année.

L'assemblée générale c'est l'occasion de remercier les personnes qui ont participé à la vie de notre club.

Anne ROUX animatrice depuis plus de 15 ans nous a quitté fin août pour se consacrer à un autre projet de vie.

. Les rapports avec l'environnement

Notre club s'engage auprès de la municipalité et de la Direction des Sports et participe à divers projets ou événements : « Sortons nos baskets » en mars /avril, la fête des associations et Plaisir terre de jeux 2024.

. Les institutions :

Nous remercions ceux qui nous soutiennent tout au long de l'année : Madame Kollsmannberger, Maire de Plaisir, Monsieur Modeste délégué aux sports et Monsieur Meih de la Direction des sports qui nous accordent une subvention annuelle de fonctionnement, et mettent gracieusement à notre disposition la salle dans laquelle nous évoluons et aussi les salles pour tenir nos réunions.

Nous remercions également le Conseil Départemental des Yvelines qui nous attribue une subvention annuelle de fonctionnement.

. Nos Partenaires :

GROUPAMA : nous permet de bénéficier d'une assurance groupe adaptée à la pratique sportive ;
VVF Villages : chaque licencié peut profiter d'une réduction de 10% sur son séjour.

Gévédit : la centrale d'achats qui permet aux associations d'acheter des produits identifiés EPGV à des prix avantageux

Dans le contexte actuel gérer une association est devenu plus complexe car comment se lancer dans de nouveaux projets ? Comment se développer ? Comment rajeunir notre effectif de salariées quand les recettes sont en baisse et que le nombre d'adhérents est insuffisant pour pouvoir se projeter ?

Pourtant, chacun des dirigeants bénévoles s'est engagé avec conviction et plaisir. Car être bénévole est un acte citoyen qui contribue à améliorer la qualité de vie des autres. Le bénévolat permet de s'investir au sein d'un collectif pour faire ensemble, de cultiver un sentiment d'appartenance à son club et c'est aussi un vecteur de la réalisation de soi et d'épanouissement personnel.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activités 2020-2021

Au 14 octobre 2020, l'association comptait :

- 249 adhérents dont :
- 12 enfants de 18 à 30 mois
- 237 adultes dont 16 hommes et 221 femmes.

A la même période la saison dernière, l'association enregistrait 467 adhérents soit une baisse de 53%.

Le planning des activités 2020/2021 vous proposait :

Des activités diversifiées en salle et en extérieur : soit 29 séances en salle et 3 séances en extérieur pour adultes réparties comme suit :

- 2 séances Cross Training le lundi matin et jeudi soir.
- 11 séances GYM TENDANCE
- 1 séance Alternance Fitness
- 1 séance Cardio Danse
- 1 séance Cardio Fit
- 4 séances Souplesse / étirements / Relaxation
- 1 séance Pilates Yoga / Relaxation de 1h30 animée par Valérie le jeudi matin
- 1 séance Yoga Dynamique animée par Myriam le vendredi soir
- 3 séances Gym Seniors
- 2 séances Pilates (du niveau débutant à intermédiaire).
- 1 séance de Stretching Postural
- 1 séance de Tabata Zumba

- 1 séance de Marche Nordique (le samedi matin animée en alternance par Sylvie V. et Marylin).
- 1 séance de Bungy Pump (le vendredi matin)

De l'Activité Physique Adaptée pour les personnes atteintes d'ALD (Affection de Longue Durée) :

- 1 séance Gym santé / APA en extérieur le mardi matin ;
- 1 séance de Gym santé / APA en salle le jeudi après-midi.

Activité pour la petite enfance :

- 1 séance de Gym pour les bébés de 18 à 30 mois le samedi matin.

Zoom sur les inscriptions de Septembre 2020 à mi-octobre 2020

- 117 personnes se sont inscrites en Septembre lors de la fête des associations.
- 132 adhésions ont été effectuées entre mi-septembre et mi-octobre 2020.

Déroulement de la saison 2020-2021

La saison a débuté le 7 septembre 2021, mais elle a dû s'interrompre le 16 octobre 2021 suite aux 2^{ème} confinement imposé par le Gouvernement.

Malheureusement, les cours en salle n'ont pas pu reprendre après les vacances de la Toussaint et celles de Noël. Seules, les activités en extérieur ont été autorisées à redémarrer à partir du 4 janvier 2021.

Ce fut le cas de la MN et du Bungy Pump qui ont continué selon le planning défini par les animatrices jusqu'à fin juin 2021.

Cependant, les 2 séances de Gym Santé / APA qui concernent des publics prioritaires, ont été autorisées à reprendre courant novembre 2021.

Dès début avril, 9 séances Gym Tendance et Pilates ont été présentées en visio sur Zoom ainsi que 4 séances en extérieur (Running, Marche Active, Renforcement Musculaire et Gym Oxygène).

En parallèle, la GV Plaisir, dans le cadre du projet « Sortons nos baskets » initié par la ville de Plaisir a proposé plusieurs séances d'activités durant quelques semaines.

Plus d'une soixantaine d'animations sportives se sont déroulées sur la place du Marché, ce qui a permis aux Plaisirois et non plaisirois, de pratiquer des activités physiques telles que : le Cross training, le Fitness, la Zumba cela à titre gratuit.

Les séances en salle ont pu reprendre du 9 juin jusqu'au 2 juillet 2021 selon un protocole sanitaire strict obligeant une organisation des bénévoles et des animatrices pour l'accueil des adhérents.

Les permanences administratives : se sont tenues de septembre à mi-octobre 2020.

Le rapport d'activités 2020-2021 est approuvé à l'unanimité

4. Rapport financier 2020-2021

Les documents ont été mis à votre disposition afin que vous puissiez suivre les explications.

Le compte de résultat 2020/2021 fait apparaître les éléments suivants :

Nos recettes qui sont constituées par les :

Cotisations Adhérents : 17 861 €

Subvention Municipale : 2 100 €

Subvention Conseil Départemental : 1 384 €

Plan Sportif Fédéral (PSF) : 1500 €

Subvention SQY : 900 €

Produits activités (tutorat, animations estivales) : 250 €

Produits Financiers : 335 €

Produits exceptionnels (indemnisation chômage partiel) : 48630 €

En contrepartie, nos comptes font apparaître **les dépenses suivantes :**

Le poste principal est :

Frais de salaires : 39 398 €

Autres principaux postes :

Licences : 6 480 €

Frais de déplacements et réceptions : 2 073 €

Honoraires : 4056 €

Fonctionnement : 1297 €

Nous reversons au CODEP78 le coût des licences fédérales et celui de la part départementale.

Au 31 Août 2021, le compte de résultat fait apparaître un résultat excédentaire de 18 967 €

Celui-ci est principalement expliqué par les aides reçues (fonds de solidarité, chômage partiel, exonérations de charges...).

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité et Quitus est donné au trésorier

5. Présentation de la saison sportive 2021-2022

Au 5 Décembre 2021, l'association comptait :

- **299** adhérents adultes dont : **22** hommes et **277** femmes.

A la même période la saison dernière, l'association enregistrait **249** adhérents.

Le planning des activités **2021/2022** vous propose :

Des activités diversifiées en salle et en extérieur : soit **25** séances en salle et **2** séances en extérieur pour adultes réparties comme suit :

- 1 séance Cross Training (jeudi soir)
- 11 séances GYM TENDANCE
- 1 séance Cardio Abdos Fessiers (jeudi soir)
- 2 séances Souplesse / étirements (mardi et vendredi matin)
- 1 séance Pilates Yoga (jeudi matin)
- 2 séances Yoga Dynamique (lundi matin et vendredi soir)
- 3 séances Gym Seniors (lundi, mercredi, vendredi matin)
- 2 séances Pilates (mardi après-midi et jeudi soir)
- 1 séance de Stretching Postural (mardi soir)
- 1 séance de Tabata Zumba (vendredi soir)
- 1 séance de Marche Nordique (le samedi matin animée en alternance par Sylvie V. et Marylin).
- 1 séance de Bungy Pump (vendredi matin)

Des séances d'Activités Physiques Adaptées pour les personnes atteintes d'Affection de Longue

Durée :

- 1 séance Gym santé / APA en extérieur le mardi matin
- 1 séance de Gym santé / APA en salle le jeudi après-midi

Zoom sur les inscriptions

Une nouvelle formule de « pré-inscription » sur internet a été mise en place afin de faciliter la gestion des dossiers par les bénévoles.

L'adhérent devait ensuite venir régulariser et régler son adhésion lors d'une permanence d'inscription.

Ce nouveau mode d'inscription a permis à l'association de mieux appréhender la nouvelle saison sportive.

En juin :

Lors des permanences, **124** adhérents se sont inscrits.

En Septembre :

La fête des associations s'est déroulée le Samedi 4 septembre au parc du château.

77 adhérents ont validé leur inscription lors de cet évènement.

Entre septembre et fin octobre :

98 adhésions ont été traitées par les bénévoles selon un planning mis à disposition sur le site internet et à la salle GV.

Déroulement de la saison 2021/2022 :

La saison a commencé le lundi 6 septembre 2021 avec une obligation du contrôle du Pass sanitaire à l'entrée du Palais des Sports.

Afin de faire respecter les règles sanitaires, nous avons dû désigner un référent Covid pour chaque séance.

Malgré ces obligations, nous sommes satisfaits du bon respect des règles, de la bonne ambiance qui règne dans les séances et de l'assiduité des adhérents.

6. Budget prévisionnel et cotisations 2021-2022

Nous vous présentons un budget établi sur la base de 300 adhérents, ce qui nous paraît être réaliste.

Remarque : le coût de la licence fédérale et la part départementale n'augmenteront pas et resteront à 27.50 €

LES RECETTES : **63 518 €**

Elles se décomposent comme suit :

Cotisations et adhésions	58 500 €
Subvention municipale	2 100 €
Subvention Conseil Général	798 €
Subvention SQY	1 800 €
Produits financiers	320 €

(Les produits financiers proviennent des intérêts sur le Livret A)

LES DÉPENSES : **75 855 €**

Elles se décomposent comme suit :

Licences Fédérales	8 250 €
Adhésions	175 €
Formation des salariés	200 €
Coûts de fonctionnement	4 500 €
Assurance des locaux	230 €
Honoraires sous-traitants	4 250 €
Frais de déplacements	4 000 €
Charges du personnel	53 900 €
Provision Retraite	350 €

Il est prudent de faire des provisions pour le départ à la retraite des salariées. Cette provision correspond à 0,83 % de la masse salariale annuelle.

Nous continuerons de sous-traiter la paie des salariés ainsi que la comptabilité à des cabinets spécialisés afin d'être dans le respect des règles comptables et de la législation du travail.

Le budget prévisionnel de la saison 2022-2023 fait apparaître un résultat déficitaire de 12 337 €. Le déficit sera comblé par nos fonds propres.

. **Cotisations 2022-2023** : nous proposons une augmentation de 3€ pour toutes les activités soit :

- . Forfait toutes activités en salle : 188 €
- . Forfait toutes activités en salle -25ans : 143 €
- . Gym santé A.P.A. : 143 €
- . Marche Nordique : 173 €
- . Bungy Pump : 143 €
- . Supplément extérieur : 20 €

Le budget prévisionnel 2022/2023 est approuvé à l'unanimité.

7. Clôture de l'Assemblée Générale

La Présidente et le trésorier ont répondu en direct aux questions posées.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, La Présidente remercie tous les participants et clôt l'Assemblée Générale.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale est consultable par tout adhérent sur simple demande.

A Plaisir le 14 décembre 2021

Marie-Claude GIRY

La Présidente



Jacqueline FIEULAINE

La Secrétaire

